

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



CADRE DE VIE

Redonner à la voiture toute sa place (et non toute la place)

Aujourd'hui, la voiture est omniprésente en ville, parkings, aires de stationnement, voies de circulation tout semble avoir été fait pour que les véhicules occupent une très grande partie de nos espaces publics et de notre champ de vision.

Mis en ligne le 23 novembre 2018

Dans le cadre du projet de requalification du Coeur de ville, il n'est pas question de construire la ville du passé, mais bien celle de l'avenir, une ville intelligente qui accompagne les changements d'habitudes et les prises de consciences écologiques et sanitaires ! Ainsi, il est nécessaire de redonner à la voiture toute sa place (en non toute la place!).

No parking no business ! Le coeur de ville ne perdra pas une seule place de parking !

Les commerçants ont besoin que leurs clients puissent se garer à proximité directe de leurs boutiques notamment parce que beaucoup d'entre eux résident dans des villages aux alentours et qu'ils ont besoins de leurs véhicules pour accéder à l'hyper centre.

Forts de ces constats, le Maire Alain Crémont s'est engagé à ce que toutes les places qui seront supprimées dans les aménagements urbains puissent être recréés à proximité. Pour autant, afin de veiller à préserver tout le charme de notre coeur de ville, ces nouveaux équipements devront être plus discrets que les larges étendues de bitumes que l'on connaît actuellement. On imagine ainsi des solutions comme des parkings en silos ou même souterrains, si les fouilles archéologiques le permettent.

Pas de ça chez nous ! Vers une circulation fluide et apaisée.

Les études du trafic Soissonnais montrent que beaucoup de véhicules ne font que traverser la ville sans s'y arrêter. Il est temps de mettre un terme à ces pratiques d'un autre temps et d'en finir avec ces véritables autoroutes intra muros qui encombrent inutilement nos rues et qui sont de véritables sources de dangers et de pollutions atmosphérique et sonore.

Le passage en zone 30 ou l'installation de plateaux surélevés comme sur le boulevard Jeanne d'Arc se sont avérés être des solutions efficaces pour dissuader ces automobilistes de passage sans pour autant gêner les déplacements des Soissonnais. Il apparaît donc évident que ce modèle doit être élargi si on souhaite que ces véhicules préfèrent la rocade aux rues du Coeur de Ville.

Partageons les rues, créons des zones de rencontre !

Nos voisins européens notamment belges ou suisses ont déjà expérimenté ce concept depuis de nombreuses années : plutôt que de recréer des espaces balisés exclusifs pour chaque mode de transport (véhicules, cycles, fauteuils roulants, poussettes, trottinettes piétons...) la tendance vise aujourd'hui à les réconcilier dans le partage et le respect mutuel de l'espace public. Le réaménagement du boulevard Jeanne d'Arc a déjà été réalisé dans cette optique, la zone 30 et les larges trottoirs permettant à usage de s'y côtoyer sans risque. C'est cette tendance s'impose aujourd'hui à tous les aménagement du coeur de ville. Les rues sont ainsi conçues comme des espaces partagés et réversibles. On peut ainsi facilement imaginer que la rue du commerce soit facilement rendue "piétonnisable" sans aucun aménagement supplémentaire.

Vers un stationnement intelligent

L'expérimentation sur la rue Georges Muzart a permis de tester avec succès le dispositif développé par la Start-Up Parking Map qui permet d'offrir aux automobilistes la localisation des places de parking disponibles en temps réel. Le déploiement du dispositif est prévu dès 2019 sur les 9 parkings et les 5 rues commerçantes principales avec pour objectif de couvrir déjà plus de 1 300 places. Des panneaux dynamiques seront aussi installés aux points stratégiques d'entrée de ville afin de guider facilement les automobilistes vers les places disponibles. L'information délivrée aux automobilistes devrait permettre une meilleure rotation du stationnement et de réduire les embouteillages liés à la recherche d'une place.

Soissons une ville accessible à tous

L'état actuel des trottoirs et des espaces publics de la ville rendent très difficiles les déplacements des fauteuils roulants ou encore des poussettes. La Municipalité a donc décidé de déployer des moyens importants pour que le coeur de ville puisse enfin accueillir tout le monde. Ainsi, les nouveaux aménagements tels que ceux réalisés rue Georges Muzart et rue du Commerce rectifient enfin le tir : des ressauts de moins de 2cm, et des pentes douces qui permettent facilement de traverser la chaussée sans embûches. Dans la même idée, la municipalité a conclu avec les services de l'Etat et les chambres consulaires une convention FISAC qui permet notamment aux commerçants de bénéficier d'aides réaliser des travaux de mises aux normes d'accessibilité de leurs boutiques.

Une ville qui encourage les déplacements propres

La municipalité a choisi d'insuffler une réelle dynamique pour inciter les Soissonnais à préférer les véhicules propres. Ainsi, dès 2014 de multiples bornes de rechargement pour voitures électriques ont été installées aux quatre coins de la ville et les propriétaires de ces véhicules ont reçu un disque vert qui leur offre du temps de stationnement gratuit. La ville a aussi soutenu activement l'association Aliss quand elle a développé son concept de vélopartage Cyclovis. En 2019 sera lancé le plan Soissons à vélo qui préconisera les aménagements et les actions nécessaires au développement des déplacements cyclistes sur le territoire.



☰ RETOUR À LA LISTE



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

